



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département des Alpes-Maritimes  
Arrondissement de NICE

**COMMUNE DE CLANS**  
**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An deux mille dix-sept et le vingt-quatre mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu Habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger MARIA, Maire

Présents : Mesdames CAILLAUD Madeleine, RAPUC Louise, Adjointes,  
Messieurs GRANIERI Didier, IPPOLITO Philippe, Adjoint, Mesdames Messieurs  
les conseiller(e)s en exercices : M. AUBERT Eric, AURRAN Robert, CHASSAGNE  
Andréa, PELLEGRINO Marcel, RALLON Daniel, SAMPEDRO Nathalie,  
Absents excusés : Mme LAURENT Marianne représentée par Mme CAILLAUD.  
Absent : Mme SCHERHAG Marielle.  
Convocation du 17 mars 2017

*Nb de membres : 13*  
*Présents : 12*  
*Votants : 11*  
*Pour : 11*  
*Contre :*  
*Abstention :*

**Délibération n° 2017\_08D : Sécurisation école primaire**

Le Maire présente à l'Assemblée Délibérante l'Avant-Projet Sommaire de sécurisation de l'école primaire.

Les travaux s'élèvent à 17 200.00 Euros H.T.

LE CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

APPROUVE les travaux de sécurisation de l'école primaire pour un montant de 17 200.00 Euros H.T.,

SOLLICITE

- L'Etat (DETR) (80% du montant H.T.)

13 760.00 €

CHARGE Monsieur Le Maire de signer tous documents à cet effet.

**Ainsi fait et délibéré à Clans les, jour, mois et an que dessus.**

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

*Acte rendu exécutoire*  
*Après dépôt en préfecture le*  
*Et publication ou notification du*



LE MAIRE  
Roger MARIA